Huit ans après l'assassinat de Jamal Khashoggi, le régime saoudien reçu en grande pompe par Emmanuel Macron

Le président de la République française reçoit le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane en grande pompe, dimanche 23 et lundi 24 août 2026 à Paris. Les organisations syndicales de journalistes SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes et SGJ-FO, membres de la Fédération internationale des journalistes (FIJ), condamnent cette visite officielle.

Après un précédent en juillet 2022, cette nouvelle invitation du prince héritier par Emmanuel Macron sonne comme une provocation pour les défenseurs de la liberté de la presse et de la liberté d'expression. La responsabilité directe de Mohammed ben Salmane dans la capture, les actes de torture et l'assassinat particulièrement abject du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, le 2 octobre 2018 au consulat d'Arabie saoudite à Istanbul, avait été pointée par les services de renseignement américains. La communauté internationale avait alors provisoirement mis au ban le dirigeant, relégué au rang de paria.

Une plainte pour tortures et disparitions forcées a été déposée en France en 2021 contre le prince héritier saoudien par les associations Trial International et Reporters sans frontières (RSF). En mai dernier, le Parquet national antiterroriste a mandaté un juge d'instruction du pôle crimes contre l'humanité pour qu'il enquête sur la disparition de notre confrère, connu pour sa couverture critique du régime saoudien.

Aujourd'hui l'Élysée insiste sur sa volonté de "renforcer les liens bilatéraux" avec l'Arabie saoudite dans un contexte international tendu au Moyen-Orient. Au menu des discussions, la diplomatie, l'économie, l'énergie, les investissements, un parc d'attractions, mais nulle part il n'est question des droits humains fondamentaux dans un pays où les dissidents sont emprisonnés et où les exécutions sont quasi quotidiennes (356 recensées en 2025, un record).

Actuellement, 18 journalistes sont emprisonnés en Arabie saoudite, selon le décompte de RSF, sans oublier la condamnation à mort et l'exécution en juin 2025 du journaliste Turki al-Jasser sous de fausses accusations de "terrorisme" et "haute trahison".

La France doit-elle sacrifier les libertés, et notamment celles d'informer et d'être informé, sur l'autel de certains intérêts financiers et diplomatiques ?

Le SNJ, le SNJ-CGT, la CFDT-Journalistes et le SGJ-FO appellent tous les journalistes, et au-delà tous les citoyens, à rappeler qui est vraiment Mohammed ben Salmane et à manifester par tout moyen leur réprobation contre cette visite provocatrice.

Paris, le 23 août 2026